

Start In Saclay

Donnez, déduisez, soutenez
l'entrepreneuriat étudiant !



L'association Start In Saclay, engagée pour l'entrepreneuriat étudiant sur le plateau de Saclay, lance l'émission de reçus fiscaux (CERFA) pour ses donateurs.

Quels avantages pour vous ?

- Particuliers & anciens alumni : **déduction fiscale de 66 % du don** (dans la limite de 20 % du revenu imposable)
- Entreprises & entrepreneurs : **déduction fiscale de 60 %** (jusqu'à 0,5 % du chiffre d'affaires)

Documents fournis

- Reçus fiscaux officiels **CERFA** (n°16216*01 pour les particuliers, n°16216*02 pour les entreprises)

Pourquoi donner ?

- **Soutenir un projet** à fort impact local
- **Renforcer** l'écosystème entrepreneurial du plateau de Saclay
- Profiter d'un **avantage fiscal** significatif

**Contactez-nous et
participez à cette
dynamique collective !**



Start in Saclay



agathe.brisard@startinsaclay.com

Une reconnaissance en cours d'intérêt général

Start In Saclay a entamé les démarches pour obtenir la **reconnaissance officielle d'association d'intérêt général** par l'administration fiscale.

Cette reconnaissance permet d'attester de notre activité :

- Non lucrative
- Avec gestion désintéressée
- Au bénéfice d'un cercle large de personnes (communauté d'étudiants, alumni, écosystème entrepreneurial)

Un **certificat officiel** de l'administration fiscale est attendu sous un mois. Il constituera un **justificatif supplémentaire en cas de contrôle fiscal** pour les donateurs.

Qui peut donner et bénéficier d'une déduction fiscale ?

Particuliers / Anciens Alumni

- Déduction fiscale à hauteur de **66%** du montant du don
- Dans la limite de 20% du revenu imposable à reporter sur le formulaire 2042, case 7UF

Entreprises publiques et privées / Entrepreneurs individuels

- Déduction fiscale de **60%** du don (dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires)
- Possibilité de faire un mécénat (numéraire, nature, compétences, parrainage)
- Déclaration à effectuer par l'entreprise dans sa propre liasse fiscale

Quels documents Start In Saclay fournit-elle ?

- Reçu fiscal **CERFA** officiel (Formulaire n°16216*01 pour les particuliers)
- Reçu fiscal **CERFA** officiel (Formulaire n°16216*02 pour les entreprises)

Une démarche simple, transparente et avantageuse

Ce nouveau dispositif permet à chaque donateur de soutenir concrètement l'activité de Start In Saclay, tout en **réduisant son imposition**. Un modèle gagnant-gagnant pour **soutenir durablement l'écosystème entrepreneurial du plateau de Saclay**.

Contactez-nous et participez à cette dynamique collective !



Start In Saclay



Start in Saclay



agathe.brisard@startinsaclay.com